

**Zeitschrift:** Berner Schulblatt  
**Herausgeber:** Bernischer Lehrerverein  
**Band:** 83 (1950-1951)  
**Heft:** 53

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Berner Schulblatt

## L'ECOLE BERNOISE

KORRESPONDENZBLATT  
DES BERNISCHEN LEHRERVEREINS  
ERSCHEINT JEDEN SAMSTAG



ORGANE DE LA SOCIETE  
DES INSTITUTEURS BERNOIS  
PARAIT CHAQUE SAMEDI

SEKRETARIAT DES BERNISCHEN LEHRERVEREINS: BERN, BAHNHOFPLATZ 1, 5. STOCK  
SECRETARIAT DE LA SOCIETE DES INSTITUTEURS BERNOIS: BERNE, PLACE DE LA GARE 1, 5<sup>e</sup> ETAGE  
TELEPHON (031) 2 34 16 . POSTCHECK III 107 BERN

*Ein neu konstruiertes, sehr preiswertes*

## Tellurium

*ist im Herbst lieferbar*

Das Tellurium hat seinen Namen vom lateinischen Wort «*Tellus*», die «*Erde*», und es hat den Zweck, die Bewegung des Systems Erde-Mond und Sonne anschaulich zu machen. Es soll also zeigen, wie sich die Erde in ihrer täglichen Bewegung um sich selbst dreht, wie sie sich in einem Jahr 365 mal um sich selbst und einmal um ihr Zentrum, die Sonne, dreht und wie der Mond sich gleichzeitig in einem Monat um sich selbst und um die Erde dreht, und mit dieser zusammen in einem Jahre etwas mehr als 12 mal um die Sonne. Mit elektrischer Beleuchtung und allen nötigen Anleitungen

Vorzugspreis bis zum Erscheinen Fr. 180.–  
nachher Fr. 200.– zuzüglich Kiste Fr. 25.–

*Ein bemerkenswertes Hilfsmittel für den Schulunterricht:*

## Die Universal-Lehrtafel

75 × 100 cm gross, bestehend aus stabilem Wechselrahmen mit besonders bearbeiteter, durchsichtiger, *beschreib- und abwaschbarer* starker Glasscheibe. Als Einlegeblätter (hinter die Glasscheibe) können geographische Umrisskarten und Zeichnungen für Biologie, Mathematik und Geometrie bezo gen werden. Mühe los lässt sich die Tafel mit farbiger Kreide beschreiben und nachher abwaschen. Der grosse Vorzug gegenüber der Wandtafel: In wenigen Sekunden sind die Grundlagen für den zu behandelnden Stoff bereit. Was auf der schwarzen Wandtafel zuerst durch den Lehrer zeitraubend vorbereitet werden müsste, ist als gedruckter Bogen zur Hand und braucht nur in der Universal-Lehrtafel unter das Glas eingelegt zu werden. Das Schreiben und Malen kann beginnen

Preis der Universal-Lehrtafel Fr. 75.– Preis pro Einlegeblatt Fr. 5.–

In den Buchhandlungen



## VEREINSANZEIGEN . CONVOCATIONS

Einsendungen für die Vereinsanzeigen der nächsten Nummer müssen spätestens bis *Mittwoch* in der Buchdruckerei Eicher & Co., Speichergasse 33, Bern, sein. Dieselbe Veranstaltung darf nur einmal angezeigt werden  
*Alle Einsendungen für den Textteil an die Redaktion*

## NICHTOFFIZIELLER TEIL - PARTIE NON OFFICIELLE

**Seeländischer Lehrergesangverein.** Nächste Probe Dienstag, den 3. April.

**Lehrerturnverein Emmental.** Wir turnen jeden Dienstag ab 16.15 Uhr in der neuen Turnhalle in Langnau. Beginn Dienstag, den 3. April. Alte und neue Mitglieder und Gäste immer herzlich willkommen.

**Lehrerturnverein Bern.** Frühlingsturnfahrt: Dienstag, den 3. April. Besammlung bei der Endstation der Buslinie Köniz (K) um 09.00 Uhr. Letzte Abfahrt in Bern (Schwanengasse) 08.45 Uhr.

**Lehrergesangverein Frutigen - Niedersimmental.** Die nächste Übung: Mittwoch, den 4. April, 16.30 Uhr, im Hotel des Alpes, Spiez. Vollzähliges Erscheinen erwartet der Vorstand.

## Helft dem Pestalozzidorf! — Kauft Kinderdorf-Scheine!

*Interlaken*

Unvergesslich bleibt den Schulkindern ein Besuch der  
**Modelleisenbahn-Grossanlage**  
**auf der Heimwehfluh**

Im Winter 1950/51 vollständig neu gestaltet. Rassige Linienführungen über Schluchten, wilde Tobel, kühn angelegte Viadukte und durch Tunnels. Bis sechs gleichzeitig fahrende Züge. Stromabnahme vom Fahrdräht. Auf der Heimwehfluh prächtige, gefahrlose Picknickplätze; gut geführtes Restaurant mit mässigen Preisen. Lohnender Ausflug auf den Abendberg (11/2 Std.) Retourfahrt Heimwehfluhbahn und Eintritt Modellbahn für Schulen Fr. 1.—. Schalten Sie die **Heimwehfluh** in Ihre nächste Schulreise ins Oberland ein, die Kinder werden Ihnen dankbar sein.

Heimwehfluhbahn Interlaken (036) 1854 oder 673

**Wandtafeln**

aus unserer  
 eigenen  
 Fabrikation  
 Verschiedene  
 Systeme



E. Sterchi & Co., Liebefeld-Bern  
 Hubelweg 6, Telephon 5 0823

*Im Dienste der Heimat*  
 NEUE UND BEWÄHRTE LEHRMITTEL

Mit diesem Abschnitt erhalten Sie den 24seitigen, reich bebilderten Lehrmittelkatalog mit einem interessanten Beitrag aus dem Schulwesen Sibiriens kostenlos zugesandt

Name, Adresse: .....

Ausfüllen, abtrennen und in offenem Umschlag mit 5 Rp. frankiert einsenden an:



Buchhandlung PAUL HAUPT, Falkenplatz, BERN

**Gepflegte Möbel  
 und Wohnausstattungen  
 Polstermöbel  
 Vorhänge**

**E. Wagner, Beck**  
 Krämagasse 6, Telephon 23470

# Berner Schulblatt

## L'ECOLE BERNOISE

**Redaktor:** P. Fink, Lehrer an der Übungsschule Oberseminar, Bern, Brückfeldstr. 15. Tel. (031) 3 67 38. **Redaktor der «Schulpraxis»:** Dr. R. Witschi, Seminarlehrer, Bern, Seminarstr. 11. Tel. (031) 4 41 62. **Abonnementspreis per Jahr:** Für Nichtmitglieder Fr. 15.—, halbjährlich Fr. 7.50. **Insertionspreis:** Die fünfgespaltene Millimeterzeile 15 Rp. Die zweigespaltene Reklame-Millimeterzeile 50 Rp. **Annuncen-Regie:** Orell Füssli-Annuncen, Bahnhofplatz 1, Bern. Tel. (031) 2 21 91. Filialen in Zürich, Aarau, Basel, Davos, Langenthal, Liestal, Luzern, St. Gallen, Schaffhausen, Solothurn, Lausanne, Genf, Martigny

**Rédaction pour la partie française:** Dr René Baumgartner, Professeur à l'Ecole normale, chemin des Adelles 22, Delémont. Téléphone (066) 2 17 85. **Prix de l'abonnement par an:** Pour les non-sociétaires fr. 15.—, 6 mois fr. 7.50. **annonces:** 15 cts. le millimètre, Réclames 50 cts. le millimètre. **Regie des annonces:** Orell Füssli-Annunces, place de la gare 1, Berne. Téléphone (031) 2 21 91. Succursales à Zurich, Aarau, Bâle, Davos, Langenthal, Liestal, Lucerne, St-Gall, Schaffhouse, Soleure, Lausanne, Genève, Martigny

### INHALT · SOMMAIRE

Abgeordnetenversammlung des BLV...	795	L'école de culture dans la perspective d'un humanisme religieux	797	A l'Etranger .....	804
Assemblée des délégués de la SIB.....	795	Souvenirs d'un vétéran.....	801	Divers .....	804
Das Verfahren bei Ersatzwahlen in die Pädagogische Kommission .....	796	Dans les sections .....	803	Bibliographie.....	804
				Sekretariat – Secrétariat .....	805

### Abgeordnetenversammlung des BLV

#### Stellungnahme des Kantonalvorstandes zu den Hauptgeschäften

##### 1. Besoldungsfrage

Der Entwurf zum Besoldungsgesetz ist bereinigt. Er enthält den Antrag, die Anfangsbesoldungen wie folgt anzusetzen: Primarlehrkräfte und Haushaltungslehrinnen Fr. 6500 plus Naturalien; Primarlehrkräfte mit Ausweis an erweiterten Oberschulen und Hilfsklassen Fr. 7300 plus Naturalien; Sekundarlehrkräfte Fr. 10 000; Arbeitslehrerinnen je Klasse Fr. 900. Alterszulagen 10 mal Fr. 200 für die volle Lehrstelle. Stufenausgleich der Sekundarlehrerschaft mindestens 20%, einschliesslich Naturalien und Zulagen.

Die parlamentarischen Gepflogenheiten verbieten es, den Entwurf vor oder während der Beratungen in den Kommissionen zu veröffentlichen. Der KV gibt aber jederzeit auf Anfragen Auskunft. Er wird den Entwurf als endgültigen Vorschlag des BLV dem Präsidenten der ausserparlamentarischen Kommission einreichen und um Wiederaufnahme der Kommissionsberatungen ersuchen.

Das Ansteigen der Lebenskosten veranlasst alle Verbände, sich mit der drohenden Teuerungswelle zu befassen. Sobald der Index dem bisherigen Höchststand von 163,8 nahe gekommen sein wird, muss die Frage der Erhöhung der Teuerungszulagen angeschnitten werden.

##### 2. Pädagogische Kommission

Zu den Anträgen der Sektion Interlaken, veröffentlicht im Berner Schulblatt Nr. 37 vom 9. Dezember 1950, Seite 542, bezieht der KV folgendermassen Stellung:

Die deutsche und die französische Pädagogische Kommission haben nach Statuten und bisheriger Übung keine selbständig entscheidende, sondern eine dem KV, den Sektionen und der Abgeordnetenversammlung gegenüber beratende und beantragende Stellung. Diese

### Assemblée des délégués de la SIB

#### Propositions du comité cantonal concernant les principaux objets à l'ordre du jour

##### 1. La question des traitements

Le projet de loi sur les traitements est au point. Il contient la proposition de fixer le traitement initial comme suit: pour les institutrices et les instituteurs primaires, ainsi que les maîtresses ménagères: Fr. 6500.— plus les prestations en nature; pour les maîtres de l'école primaire supérieure et des classes auxiliaires: Fr. 7300.— plus les prestations en nature; pour le corps enseignant secondaire: Fr. 10 000.—; pour les maîtres-ses d'ouvrages: Fr. 900.— par classe. Il y aura en outre 10 annuités d'âge de Fr. 200.— pour un poste complet. Pour le corps enseignant secondaire, la différenciation compensatoire sera d'au moins 20%, y compris les prestations en nature et les allocations communales.

Les usages parlementaires ne permettent pas de rendre public un projet tant qu'il est à l'étude dans les commissions. Cependant, le comité cantonal renseignera toujours ceux qui en feront la demande. Il présentera ce projet comme proposition définitive de la SIB et prierà le président de la commission extra-parlementaire de reprendre les délibérations.

L'augmentation du coût de la vie oblige toutes les associations à s'occuper de la cherté menaçante. Dès que l'index se sera rapproché du maximum de 163,8 atteint jusqu'à présent, l'augmentation des allocations de vie chère se posera de nouveau.

##### 2. Commission pédagogique

Au sujet des propositions de la section d'Interlaken, parues dans le N° 38/39 de « L'Ecole Bernoise » du 16 décembre 1950, page 573, le comité cantonal se prononce de la manière suivante:

Conformément aux statuts et selon la pratique habituelle, les commissions pédagogiques allemande et française n'ont pas à prendre de décisions définitives; elles soumettent des propositions au comité cantonal,

Ordnung hat sich gerade auch in den letzten Jahren bewährt. Vor einer pädagogisch-gewerkschaftlichen Zweispurigkeit möchte der KV warnen. Eine Inzucht oder Selbsterneuerung der Pädagogischen Kommission war schon bisher nicht vorhanden. Durch rechtzeitige Wahlvorschläge können die Landesteilverbände und Sektionen ihren Einfluss auf die Bestellung der Kommission geltend machen; im Schulblatt wird auf die Halberneuerungswahlen wie bisher aufmerksam gemacht werden.

Der Jura soll auch in Zukunft seine PK so bestellen können, wie es seinen Wünschen und Bedürfnissen entspricht. Die Kommission wird sich bemühen, mit den Vertretern des Jura im Kantonalvorstand in Verbindung zu bleiben.

Der KV stellt den *Antrag*, die Abgeordnetenversammlung möchte die Sektionen auffordern, zu den von der Sektion Interlaken aufgeworfenen Fragen bis zum 31. Dezember 1951 Stellung zu nehmen, damit an der Abgeordnetenversammlung des Jahres 1952 endgültig Beschluss gefasst werden kann.

### 3. Statutenänderung

Der KV beantragt folgende *Ergänzung des Artikels 43 der Statuten*:

« Aus dem Vermögen der Stellvertretungskasse, des Hilfsfonds und der Zentralkasse können Darlehen auf Grundpfand gewährt werden, allgemein auf Schulscheine ersten Ranges, an Mitglieder auch auf solche zweiten Ranges. Der KV erlässt hierüber in Anlehnung an die Bedingungen der Hypothekarkasse ein Reglement. »

Der Kantonalvorstand des BLV

## Das Verfahren bei Ersatzwahlen in die Pädagogische Kommission

Die Sektion Interlaken des BLV hat dem Kantonalvorstand zuhanden der nächsten Abgeordnetenversammlung beantragt, das Wahlverfahren sowie die Organisation der Pädagogischen Kommission abzuändern. Der Sektionsvorstand legt Wert darauf, die Abänderungsanträge, die anlässlich der Präsidentenkonferenz allen Sektionen bekanntgegeben wurden, an dieser Stelle zu begründen. Die drei Anträge lauten:

1. *Antrag*: Das Wahlverfahren für die Erneuerung der Pädagogischen Kommission ist derart zu ändern, dass die Kommission sich nicht mehr selbst erneuert, sondern dass die Sektionen die Mitglieder wählen.

2. *Antrag*: Die Pädagogische Kommission ist zu einem Organ auszubauen, das die pädagogischen Anliegen der bernischen Lehrerschaft aller Stufen, miteinbezogen die Anstaltslehrkräfte, entgegennimmt, verarbeitet und die daraus hervorgehenden Anträge an die zuständigen Stellen tragen und dort verfechten kann.

3. *Antrag*: Die Pädagogische Kommission soll in Landesteilkommissionen aufgelöst werden. Die Präsidenten dieser Kommissionen würden eine selbständige, dem Kantonalvorstand nebengeordnete kantonale pädagogische Kommission bilden.

aux sections et à l'assemblée des délégués. On a fait, particulièrement ces dernières années, de bonnes expériences dans ce domaine. Le comité cantonal juge opportun qu'un seul organe de la SIB tranche toutes les questions, aussi bien celles d'ordre pédagogique que celles d'ordre syndical. De plus, les commissions pédagogiques ne se sont jamais renouvelées « par inceste ». A l'avenir, des propositions d'élection, soumises à temps, permettront aux associations régionales ainsi qu'aux sections d'exercer leur influence sur ces nominations. Le renouvellement partiel des commissions et des comités sera publié à temps dans « L'Ecole Bernoise », comme ce fut toujours le cas.

Le Jura constituera aussi sa commission pédagogique selon ses désirs et ses besoins. La commission veillera toutefois à maintenir le contact avec les représentants jurassiens au comité cantonal.

Le comité cantonal propose en conséquence que l'assemblée des délégués invite les sections à prendre position jusqu'au 31 décembre 1951 quant aux questions soulevées par la section d'Interlaken, afin que l'assemblée des délégués de l'année 1952 puisse prendre une décision définitive.

### 3. Modification des statuts

Le comité cantonal propose de compléter l'art. 43 des statuts comme suit:

« La caisse de remplacement, le fonds de secours et la caisse centrale peuvent accorder des prêts sur gages immobiliers, en général sur cédules hypothécaires au premier rang, et, pour nos membres, sur hypothèques en second rang également. A cet effet, le comité cantonal publiera un règlement analogue aux conditions de la Caisse hypothécaire du canton de Berne. »

Le comité cantonal de la SIB

Bei der Besprechung der Anträge im Schosse der Sektion Interlaken wurde eine Anzahl Thesen aufgestellt. Diese seien nachfolgend zur Begründung unseres Standpunktes und als Diskussionsgrundlage angeführt:

Zu *Antrag 1*: a. Die Sektion ist beim bisher üblichen Wahlverfahren ausgeschaltet. Vielleicht vernimmt sie von der Ersatzwahl etwas, vielleicht auch nicht. b. Der Kontakt zwischen dem Mitglied der Pädagogischen Kommission und seiner Sektion und deren Vorstand lässt dann zwangsläufig zu wünschen übrig. c. Damit verliert aber auch die Kommission selber den Kontakt mit den Sektionen, von welchen ihr die Anregungen und Probleme zugewiesen werden sollten. d. Dass dieser Zustand der Entfremdung vorhanden ist, ging aus den Vorwürfen des Präsidenten der Pädagogischen Kommission an die Adresse der Sektionen hervor. Viele Sektionen reagieren nicht mehr auf Anfragen, – die Pädagogische Kommission wird damit vom Lehrerverein isoliert. e. Das bisherige Wahlverfahren könnte eine undemokratische und einseitige Orientierung der Pädagogischen Kommission begünstigen. f. Bestimmte Richtungen innerhalb der Lehrerschaft könnten ausgeschlossen werden.

Zu *Antrag 2*: a. Der Aufgabenbereich der Pädagogischen Kommission ist im Reglement der P. K. festgelegt. Etliche der dort erwähnten Aufgaben werden

jedoch heute von den Sektionen selber oder von andern Vereinigungen innerhalb der Lehrerschaft übernommen. *b.* In unsren Gesamtschulen, aber auch in den Oberschulen kleinerer Ortschaften mit Sekundarschulen, die naturgemäß stark ausgesiebt sind, dann aber auch in unsren Anstalten und Anstaltsschulen, gibt es eine Fülle dringlicher Probleme, die der Besprechung harren. *c.* Um diese und weitere Probleme zu meistern, sollten die Funktionen der Pädagogischen Kommission neu festgelegt und erweitert werden.

*Zu Antrag 3 : a.* Die pädagogischen Probleme, die die bernische Lehrerschaft bewegen, sind in den einzelnen Landesteilen sehr verschieden. In der Stadt, im Industrieort, in der Berggemeinde stehen Probleme ganz verschiedener Art im Vordergrund. *b.* Ihre Besprechung, die zur Lösung notwendigen Vorarbeiten und Erhe-

bungen liessen sich im Schosse einer Landesteilkommission besser und speditiver tätigen als in der heutigen Gesamtkommission, die von vielen Problemen zu weit entfernt ist und unter dem Desinteresse der Sektionen leidet.

Abschliessend sei noch festgestellt: Die Sektion Interlaken will mit diesen Anträgen keineswegs die bis heute von der Pädagogischen Kommission geleistete Arbeit herabwürdigen oder bagatellisieren; aber wir finden, dass dieser Einsatz nur dann für die bernische Lehrerschaft fruchtbar werden kann, wenn es gelingt, mit den Sektionen einen engen Kontakt herzustellen. Mögen unsere Anträge als ein Versuch dazu in den andern Sektionen Gehör und Interesse finden.

Für die Sektion Interlaken: *Viktor Boss*

## L'ECOLE BÉNOISE

### L'école de culture dans la perspective d'un humanisme religieux (Fin<sup>1</sup>)

L'objectif essentiel de l'éducation intellectuelle est de donner à l'adolescent le sentiment du vrai et de ses conditions; tout en lui inspirant le respect et l'amour de la vérité. Le sentiment du vrai implique la prise de conscience de l'existence objective des phénomènes et des lois qui les lient objectivement, c'est-à-dire indépendamment de nos imaginations ou de nos désirs. A un degré supérieur, il implique la conscience que l'objectivité de ces lois a son fondement dans la structure de l'univers physique; et que, par conséquent, les critères scientifiques valent pour tous les phénomènes du monde physique; mais pour ceux-là seulement. Ce dernier point est essentiel, si l'on veut que l'éducation intellectuelle puisse concourir avec l'éducation esthétique, morale et religieuse, à l'information en l'adolescent d'une raison complète, ouverte à tous les modes du Réel.

Ces résultats sont obtenus par l'intégration de l'adolescent aux formes de pensée de son groupe culturel, puis au système de valeurs rationnelles qui sous-tendent la civilisation humaine. Socialisation donc, puis rationalisation (la rationalisation étant un aspect ou un moment de la spiritualisation). Au bénéfice du travail des générations qui l'ont précédé, tenant en main les diverses clefs qui ouvrent le monde des réalités intelligibles – ce que Madame Necker de Saussure et Octave Gréard ont appelé d'un terme heureux: des connaissances instrumentales – l'adolescent peut dès lors accéder à la Raison, liberté de la pensée dans l'obéissance à sa Loi.

C'est pourquoi on l'initie à ces symbolismes abstraits, apparemment conventionnels, mais, en quelque façon, fondés dans la nature des choses, puisqu'ils ont permis à l'homme d'adapter son intelligence au réel et de se le rendre intelligible. Les premiers de ces symbolismes sont le langage et l'écriture; mais leur appropriation, sous les espèces, par exemple, de la composition et de l'explication de textes, occupera l'adolescent jusqu'au terme de ses études de culture. Viendront ensuite le

symbolisme arithmétique: les quatre règles, les fractions, la mise d'un problème en opérations; le symbolisme algébrique et la mise en équation; enfin le raisonnement expérimental, instrument essentiel de la connaissance du monde des faits.

L'éducation intellectuelle – socialisation et rationalisation – tend ainsi à donner à l'esprit de l'adolescent une forme, des pouvoirs et un contenu: des systèmes cohérents de notions sur certains sujets, constituant ce qu'on peut appeler un cadre de référence. Ces divers aspects sont, dans la pratique, inséparables l'un de l'autre. D'autre part, l'objectif central de la culture intellectuelle: l'information en l'adolescent de la raison, par l'appropriation des méthodes qui ont permis à l'homme de comprendre le réel, ne doit pas être poursuivi à part des autres objectifs d'une éducation harmonieuse et complète de la personne. Comprendre pour comprendre, c'est une idolâtrie: l'intellectualisme. Comprendre pour agir, pour aimer, pour réaliser son être, sur tous les plans de l'existence, tel est le juste usage de l'intelligence.

Toutes les disciplines du plan d'études apportent d'ailleurs à l'éducation intellectuelle leur concours: l'une développant plutôt l'esprit de géométrie, l'autre l'esprit de finesse; l'une entraînant l'adolescent au raisonnement en forme, l'autre à des inférences plus subtiles; d'autres encore cultivant en lui le jugement, ce bon sens si difficile à définir, ou les divers modes de l'intuition. Une raison complète est celle qui sait user alternativement de ces divers instruments, et chaque fois de celui qui est le plus apte à résoudre le problème donné. L'éducation intellectuelle nous apparaît donc comme la résultante dernière de tous les actes d'intelligence accomplis par l'adolescent, et des méthodes d'enseignement adoptées par tous ses maîtres.

\*

Il en est de même de l'éducation morale, qu'il ne faut pas confondre avec l'enseignement des notions morales – ce catéchisme laïque, qui a fait long feu dans l'école de la Troisième République – encore que des causeries morales, dans l'esprit de la *Jugendlehre* de

<sup>1)</sup> Voir «L'Ecole Bernoise» des 27 janvier, 3, 10 février et 3 mars 1951.

Foerster, puissent constituer un instrument d'information d'une réelle valeur. Elle est donc, elle aussi, d'une part, auto-éducation, d'autre part, hétéro-éducation. Auto-éducation, elle résulte des actes moraux accomplis par l'adolescent en classe, de son attitude affective à l'égard de ses camarades et de son maître; hétéro-éducation, elle est l'effet du propos éducatif du maître, de l'action exercée par son comportement, et de son influence personnelle. Plus concrètement, l'éducation morale, sur le plan scolaire, résulte, d'une part, de l'esprit dans lequel le maître dirige et dans lequel les élèves accomplissent le travail de chaque jour, d'autre part, de l'ambiance ou du climat de la classe, et de l'action directe de la personne du maître sur la personne de l'élève.

Sur ce plan, le maître agit plus par ce qu'il est, que par ce qu'il dit ou fait. L'acte éducateur est l'acte in-analysable d'une personne informant une autre personne: il est de l'ordre de l'initiation. Le maître exerce d'ailleurs cette action directement, par une sorte de contagion spirituelle (l'élève tendant à s'assimiler au maître admiré ou aimé), et indirectement, par la lente action du milieu, qu'il conditionne à sa ressemblance. Car, s'il est un authentique éducateur, sans même se le proposer expressément, il crée l'ambiance, conformément à son être. Comme le poète crée des poèmes, et le musicien des sonates.

Dans ce milieu « éducatif », l'enfant et l'adolescent se libéreront des comportements infantiles qui les empêcheraient d'atteindre à la maturité affective: lâcheté, brutalité, susceptibilité, dissimulation, timidité morbide ou, au contraire, indiscretion, vantardise... Mais surtout (car la méthode positive est plus efficace que la méthode répressive, et le bon grain, généreusement semé, étouffe la mauvaise herbe) ils s'y sentiront, non seulement encouragés, mais proprement obligés (moralement obligés, l'éducation morale se situe, en effet, sur le plan de l'autonomie) d'acquérir les comportements qui feront d'eux des hommes accomplis, de bons serviteurs de la collectivité et des membres de la société des fins: courage moral, véracité, loyauté, générosité, initiative, respect de la personne humaine et des valeurs humaines... Je pense à ce maître, dont ses anciens élèves disaient: « On n'aurait pas pu lui mentir; et commettre sous ses yeux un acte de méchanceté ou une lâcheté nous eût été aussi impossible que de nous promener nus dans la rue. »

Une telle action est, par définition, individuelle. Si donc, sur le plan intellectuel, l'école doit, dans toute la mesure du possible, proposer à chaque élève les exercices qui requiert sa forme d'esprit, sur le plan de l'éducation morale, elle doit offrir à chacun l'aide que requièrent, d'une part sa vocation singulière, d'autre part ses difficultés particulières. Dans tous les domaines, en effet, l'idéal de l'école de culture, c'est « l'école sur mesure ». Cela implique que l'éducateur connaisse intimement chacun de ses élèves. Ce qui n'est possible – supposé qu'il ait des antennes – que s'il n'en a pas un trop grand nombre; et s'il travaille en étroite liaison, d'une part avec tous ses collègues, d'autre part avec les éducateurs naturels de ses élèves, les parents.

\*

Mais cette éducation du comportement moral n'informera authentiquement la personne que si elle marche de pair avec l'éducation du sens social. La personne ne s'accomplit, nous l'avons vu, qu'au service de la communauté. Ce n'est donc pas assez que la classe soit le lieu où chaque élève poursuive son propre perfectionnement; elle doit être aussi le lieu de la mise en commun, de la collaboration. L'école de la personne ne saurait être l'école du chacun-pour-soi; sa forme est définie par notre devise helvétique: *Un pour tous, tous pour un.*

Ecole-communauté donc, communauté scolaire, comme l'était déjà l'Institut de Pestalozzi.<sup>1)</sup> Le mode collectif qui est, depuis lui,<sup>2)</sup> le mode de notre enseignement public, s'y prête d'ailleurs excellamment. Société artificielle, puisqu'elle est composée d'élèves d'âge voisin et d'un seul adulte (tandis que tous les âges et toutes les conditions se mêlent dans la société naturelle), la classe n'en constitue pas moins une société. Au sens le plus plein du mot: *socii dicuntur qui pari consilio rem aliquam simul aggrediuntur.*<sup>3)</sup> S'il sait s'y prendre, le maître n'aura donc pas grand'peine à faire de sa classe une société, où l'enfant apprenne à goûter les joies et à assumer les responsabilités de la vie communautaire; ce qu'un éducateur-poète de la Suisse alémanique, Fritz Enderlin, appelle d'un terme expressif: *Verantwortliche Liebe.*

Qu'on pense à ces écoles exemplaires de Mompiano, de Porto-Maggiore ou d'Agno, dans lesquelles des éducatrices, vivant en intime communauté d'intérêts avec leurs élèves, leur révélaient, par leur attitude bien plus que par leurs paroles, les secrets essentiels de la vie morale. Où l'on voyait les plus âgés, ou les anciens, entourer les plus jeunes et les nouveaux venus, les accueillir, leur servir de guides; et tous poursuivre dans un esprit de joyeuse collaboration les divers travaux pratiques ou les recherches (historiques, scientifiques, littéraires) par lesquelles ils s'informaient, à la fois, à la vie intellectuelle, à la vie morale et à la vie esthétique! Qu'on pénètre dans une de ces classes où les élèves, librement constitués, conformément à la méthode Cousinet, en équipes de quatre, cinq ou six, acquièrent à la fois les méthodes du travail créateur et l'art, humain par excellence, de la collaboration! Ou qu'on observe, dans les écoles qui ont introduit le *self-government*, avec quel sérieux et quel tact les élèves, chargés de responsabilités d'ordre administratif ou disciplinaire, s'acquittent de tâches parfois infiniment délicates!

Que l'on s'inspire, ou non, de ces méthodes, il est donc indispensable que nos classes ne soient plus le lieu où les élèves rivalisent entre eux et, pour le reste, s'ignorent; mais la palestre où ils se libèrent de tout ce qui les empêcherait, adultes, de s'associer pour une œuvre commune; où ils apprennent, en les pratiquant, la camaraderie, la bonne humeur, le tact, la générosité

<sup>1)</sup> Ce qui illustre le nom donné par Codignole à la communauté scolaire qu'il dirige, à Florence: Scuola-Città Pestalozzi.

<sup>2)</sup> Avant lui, les élèves, réunis en grand nombre dans le même local, travaillaient et étaient interrogés individuellement; l'école était le lieu où l'on mémorisait et récitait; le lieu du chacun pour soi.

<sup>3)</sup> Une société, c'est un groupe d'hommes qui, dans le même esprit, poursuivent le même but. (*Thesaurus linguae latinae*, s. v. *socius*.)

et l'esprit d'accueil, le respect mutuel, la collaboration; chacun faisant ce qu'il est le plus capable de faire, s'effaçant et s'affirmant tour à tour, recevant ou donnant avec la même simplicité.

Car une telle communauté scolaire constitue, par surcroît, la plus efficace initiation aux devoirs du citoyen dans une communauté démocratique. C'est cette expérience, durant l'enfance et l'adolescence, de la vie communautaire qui, plus sûrement que tous les «cours de civisme», nous donnera les électeurs, les fonctionnaires, les magistrats, en un mot les citoyens conscients de leurs devoirs et résolus à les remplir. Des enfants habitués à vivre dans une telle atmosphère sont, en effet, prêts à s'intégrer à la communauté nationale, «cette grande amitié», comme disait Michelet.<sup>1)</sup>

L'éducation civique ou nationale, ainsi entendue, n'est d'ailleurs (dans un pays unissant, comme le nôtre, pour la défense de valeurs communes, des hommes appartenant à des cultures et à des confessions différentes, et où, par conséquent, l'éducation nationale implique une éducation inter-groupes) qu'un aspect ou un moment de cette éducation interculturelle, au bénéfice de laquelle Pestalozzi déjà s'efforçait de mettre les élèves de son Institut. L'éducation du sens social doit donc s'achever, s'épanouir dans l'éducation interculturelle ou mondiale, impérieusement postulée aujourd'hui par l'interdépendance matérielle et spirituelle de toutes les parties du monde. De telle façon que, devenus hommes, ces jeunes gens, tout en s'appliquant à la promouvoir sous l'un de ses modes (celui sous lequel elle s'est manifestée dans leur propre culture) aiment et respectent l'humanité sous toutes ses formes. L'humanité, but dernier de l'éducation humaniste, implique, en effet, que la civilisation soit sentie comme l'œuvre collective de toutes les cultures, qu'on se plaise à découvrir dans les traditions les plus différentes de la sienne des valeurs autres, mais de même sens, des valeurs complémentaires; et qu'on travaille, en promouvant, dans cet esprit de compréhension et de sympathie, les valeurs produites par sa propre culture, à faire de la civilisation humaine le forum, le lien de toutes les cultures.<sup>2)</sup>

C'est déjà ce qu'on peut constater, dans une assez large mesure, sur le plan de l'art. Raison de plus pour ne pas négliger l'éducation esthétique, moment non moins indispensable que l'éducation intellectuelle ou l'éducation morale d'une authentique et complète information à l'humanité. Le poète ne se définit-il pas, en effet: un homme plus complètement homme que les autres hommes?

L'éducation esthétique,<sup>3)</sup> par laquelle l'adolescent est rendu perméable à ce quelque chose de mystérieux qui est peut-être, dans l'œuvre d'art, ce que l'artiste y a mis de lui-même; à ce quelque chose qui ne se laisse pas analyser et comprendre, comme un organisme vivant ou une machine, et qui ne peut être que senti; étant en

quelque sorte à l'intérieur de cet ordre... l'éducation esthétique met, en effet, l'adolescent en communion immédiate avec l'artiste créateur et le mystère de la création. Etablissant, en même temps, une relation intime entre lui et tous ceux qui sont, comme lui, émus par ce mystère, elle l'initie à une forme éminente de société spirituelle, dans laquelle il se trouve lui-même en s'identifiant à autrui. Elle l'élève donc, au sens le plus plein de ce mot, en lequel se résume l'ultime propos de l'éducation.

Cette éducation est, par excellence, «présent ineffable de l'âme à l'âme». Elle requiert donc des maîtres qui possèdent à un degré suffisant les modalités impressives, au moins,<sup>4)</sup> de la sensibilité esthétique, et qui aient été élevés eux-mêmes par un contact prolongé avec l'art et l'œuvre d'art. Un cours d'histoire des arts figurés ou de la musique peut contribuer à cette éducation; mais on reste encore sur le seuil du temple: c'est un premier inventaire, un classement; on explique de l'œuvre d'art tout ce qui peut en être expliqué du dehors; cela seul donc qui n'est pas, à proprement parler, l'art. Les moyens d'une authentique éducation esthétique sont ainsi le contact (affectif) direct avec l'œuvre d'art, et la pratique d'une activité artistique.

Dans l'école de culture, il convient ainsi de mettre sous les yeux de l'adolescent, ou de lui faire entendre, les chefs-d'œuvre des arts figurés et de la musique; ou du moins leurs reproductions. Présentation analogue à l'explication littéraire d'un poème, et qui conduit l'élève plus près peut-être du mystère de la création. Mais l'instrument privilégié de l'information esthétique, c'est la pratique d'un art; car, si le but de cette éducation est avant tout de développer en l'adolescent les modalités impressives de la vie esthétique — les artistes créateurs se forment (?) à l'Ecole des Beaux-Arts et dans les Conservatoires —, il n'y atteindra que dans la mesure où il aura fait l'expérience personnelle de ce qu'est la création artistique; fût-ce sous les formes les plus frustes et les plus imparfaites, en modelant, en dessinant, en chantant ou en jouant d'un instrument de musique.

Pratiqués sous la direction d'un maître qui soit à la fois un artiste sensible et un authentique éducateur, le modelage et le dessin, le chant choral et la musique d'ensemble sont parmi les plus efficaces de tous les moyens d'information, non seulement esthétique, mais générale, dont dispose l'école. Je m'étendrai quelque peu sur ces deux dernières disciplines — on voudra bien croire que je ne sous-estime nullement la valeur informatrice des deux premières — parce qu'elles illustrent excellamment cette interpénétration des divers moments de l'éducation, sur laquelle j'ai déjà attiré l'attention. Ou, si l'on préfère, l'indivisibilité de l'acte éducateur: on y distingue, pour la commodité du discours, l'éducation intellectuelle, l'éducation morale, l'éducation sociale, l'éducation esthétique; mais, dans la pratique, chacune chevauche sur toutes les autres; parce que, dans la personne humaine, rien n'est à part de rien.

Considérons d'abord la leçon de chant choral: c'est un des instruments les plus efficaces de la culture esthétique. Mais aussi de la culture intellectuelle: qu'on songe

<sup>1)</sup> Cf. mon étude: *L'éducation du patriotisme*. Centre d'études politiques. Neuchâtel, 1947.

<sup>2)</sup> J'ai étudié cet aspect, relativement nouveau, de l'éducation du sens social, dans une série d'articles parus ici-même (1948/49).

<sup>3)</sup> Cf. le numéro d'octobre 1950 du *Gymnasium helveticum*, entièrement consacré à cet aspect, trop longtemps négligé, d'une complète information de la personne.

<sup>4)</sup> Modalités impressives: celles qui permettent d'être informé par l'œuvre d'art; modalités expressives: celles qui conditionnent la création artistique.

à l'attention complexe qu'exige l'analyse et l'exécution d'un canon ou d'un motet! C'est en outre un des trop rares exercices scolaires qui offrent aux écoliers l'occasion de travailler ensemble, de collaborer, de se sentir, chacun, responsable du résultat final. Ne suffit-il pas de l'inattention d'un seul groupe, ou d'un « cavalier seul », pour que tout soit à recommencer ? Mais le résultat final: ce chant équilibré, harmonieux, bien sonnant, ne fait-il pas oublier aux exécutants toutes leurs peines ? Mieux encore que, par exemple, une série de problèmes justes, ou un exercice d'analyse logique impeccable. Précisément parce qu'il est le fruit de la coopération, souvent de l'abnégation de tous: chacun donnant son plein ou, au contraire, s'effaçant, en vue de l'effet d'ensemble.

Ce que je viens de dire de la leçon de chant vaut pour la séance de musique instrumentale. Si tous les élèves ne peuvent pas faire partie de l'orchestre de chambre ou de l'ensemble à cordes de l'école, ceux qui le peuvent en retirent un enrichissement aussi grand, ou plus grand encore, que de l'heure de chant: approfondissement de leur sensibilité musicale, approfondissement surtout de l'expérience spirituelle de la collaboration. L'exécution, par cet ensemble, d'un concert ou d'une suite devrait, d'ailleurs, être un événement dans la vie de l'école. Tous les élèves devraient y être conviés. On voudrait voir, en outre, beaucoup d'entre eux assister régulièrement aux répétitions et participer ainsi, en quelque mesure, à la création – exactement à la re-création – du chef-d'œuvre: d'abord les thèmes et les motifs, *membra disjecta*; les diverses parties séparément, puis toutes ensemble, et toujours plus ensemble; jusqu'à ce que, comme dans la vision d'Ezéchiel, les ossements desséchés s'étant rapprochés, les tendons et les ligaments mis en place, et l'harmonie les enveloppant comme une chair glorieuse, l'œuvre, vivante, déroule sa majestueuse ou dansante procession !

\*

Et nous voici sur les confins de l'expérience religieuse. Marquons donc, pour finir, la place de l'éducation religieuse dans une harmonieuse et complète information à la personne. Si, en effet, la fonction essentielle de l'éducation s'exprime par le verbe « éléver », l'éveil et la culture en l'adolescent du sens religieux est sans conteste l'étape ultime de cette opération. Et si la personne s'édifie, organiquement, en opérant entre ses divers plans de vie des synthèses de plus en plus larges, l'accession au plan religieux, sur lequel seul peut s'opérer la synthèse totale, doit être considérée comme son accomplissement suprême.

L'école de culture ne saurait, donc, se désintéresser de l'éducation du sens religieux. D'une part, en effet, son abstention dans ce domaine agirait sur l'adolescent comme une prise de position négative; ou, dans l'hypothèse la plus favorable, le confirmerait dans le sentiment que la religion, c'est pour le dimanche et que, les six autres jours, on n'en a que faire. D'autre part et surtout, une attitude religieuse en présence du mystère de l'Etre, n'est-elle pas un des attributs de cette humanité, que l'école de culture se propose de promouvoir en ses élèves ? Et même l'attribut essentiel, si l'on ose dire. Car seul l'homme religieux, qui a entendu en lui l'appel d'une

vocation et s'applique à y répondre par tout ce qu'il est et fait, vit d'une vie pleinement humaine; et c'est le sens religieux qui valorise tous les autres modes de l'humain. L'école de culture doit ainsi entraîner l'adolescent, dans toute la mesure de son pouvoir, à prendre conscience de la relation qui l'unit – qui unit tout homme – à l'Etre et à l'Eternel; pour qu'ainsi s'opère en lui, réponse à l'appel de la vocation, la synthèse la plus ample, celle de sa vie intellectuelle, active, affective et spirituelle.

Comment, d'ailleurs, le maître d'humanités (d'humanité), dont une des tâches est de présenter à ses élèves des hommes en qui l'humanité se soit pleinement issue, pourrait-il faire abstraction des grandes personnalités religieuses, en lesquelles se fondent – rare et exemplaire synthèse ! – une vie affective ardente et une infatigable activité; la vigueur intellectuelle et l'esprit de service; le sens de la grandeur et l'attention aux moindres détails: un saint Augustin, François d'Assise ou Thomas d'Aquin, Thérèse d'Avila, Jeanne d'Arc; Zwingli, Davel, Alexandre Vinet; ou encore le Bab, Ramakrishna ou Gandhi ? Passant en revue, dans le cours de philosophie morale, les diverses attitudes que l'homme peut assumer en face de l'existence, comment pourrait-il, en outre, faire abstraction de la seule attitude religieuse et traiter par prétérition, dans une culture qui se réclame du nom chrétien, le système de valeurs qui a renouvelé l'Occident: le christianisme ?

Par delà toutes les approches de Dieu que constituent les religions positives, l'école de culture doit donc entraîner ses élèves à sentir, penser et agir dans une perspective religieuse. Sous l'invocation de Celui qui se donne à connaître, non moins dans les lois du monde physique que dans les intuitions de la conscience morale; non moins dans l'imprévisible jaillissement de la création poétique, que dans la plus rigoureuse démarche de la raison; que révèlent certains discours de Socrate ou d'Epictète au même titre que les épîtres de saint Paul; que confesse Thomas le douteur (l'expérimental) non moins religieusement que saint Jean le mystique, dont témoignent la Somme de Thomas d'Aquin et les *Fioretti* du pauvre d'Assise ! Sous le signe donc de l'ineffable Totalité, dont toutes les cultures ont balbutié le nom, et que les hommes les plus accomplis de tous les siècles ont servi et servent selon leurs lumières.<sup>1)</sup>

Car ce n'est pas à un mode particulier de l'humain, ni à la civilisation actuelle (mordue en cultures et en chapelles: hommes de science, artistes, philosophes, mystiques) qu'une éducation à l'humanité doit se proposer d'intégrer l'adolescent; mais à l'humanité qui est, selon le beau mot d'Alexandre Vinet, le concert de toutes les voix et le concours de toutes les volontés vraiment humaines.

D'une part, en effet, l'homme n'est pas encore l'homme; sa vocation est de devenir toujours plus pleinement. Et, d'autre part, les cultures ne sont que les motifs ou les thèmes (parfois des variations sur le même thème). La symphonie, c'est la Civilisation humaine, unissant en une synthèse idéale toutes les valeurs de vérité, de beauté et d'amour élaborées par chacune d'elles.

<sup>1)</sup> « Le nom de chrétien ne doit jamais avoir une valeur d'exclusion. » Pierre Cérésole: *Vivre sa vérité*.

Dans la perspective humaniste et religieuse que nous avons adoptée, il ne s'agit donc de conformer l'adolescent ni à l'homme antique, ni à l'homme d'aujourd'hui, mais à sa vocation, la personne. L'éducation l'enrichit, certes, des valeurs produites par les générations passées; mais c'est pour qu'il aille au-delà! « Vous devez aimer le pays de vos enfants. Que cet amour soit votre nouvelle noblesse. Le pays inexploré dans les mers lointaines, c'est là que j'ordonne à vos voiles de chercher et de chercher encore. »<sup>1)</sup> L'éducation est ainsi œuvre d'amour; et si l'éveil en l'adolescent du sens religieux nous a paru constituer son indispensable couronnement, c'est qu'elle est par excellence acte de foi, acte religieux.

\*

Nous avons noté que l'éducation de la personne est un acte indivisible, qu'il est impossible d'atteindre aucune des fins particulières qu'une analyse abstraite y distingue, si l'on en néglige une seule; et nous avons donné tout à l'heure, à propos de la discipline musicale, un exemple de cette étroite intrication. Nous voyons maintenant que, si toutes ces fins particulières se limitent et se complètent les unes les autres, elles sont toutes subordonnées, hiérarchiquement, à la dernière considérée.

C'est dans cette perspective religieuse seulement que la fin assignée à l'éducation intellectuelle, à l'éducation morale et sociale, à l'éducation esthétique, peut être autre chose qu'une pétition de principe. En dehors d'une conception religieuse de l'Etre, quel sens aurait, en effet, le mot « vocation », qui est si souvent revenu sous ma plume? Et de quel autre point de vue serait-il possible de distinguer, en l'homme et dans les diverses cultures, ce qui est humain de ce qui est infra-humain? Dans toute autre perspective que celle énoncée par son titre, les positions affirmées dans cet essai seraient, à bon droit, jugées arbitraires. Elles ne se justifient que pour qui reconnaît dans l'Univers une finalité spirituelle.

Un mot encore sur la nature de l'opération dont nous avons défini les fins prochaines et « la fin à l'infini ». Nous l'avons, à la rencontre, nommée un art; et l'avons à diverses reprises caractérisée comme une initiation, ou, reprenant l'image si belle de G. Duhamel, comme « le présent ineffable de l'âme à l'âme ». Suggérant ainsi que l'éducation n'est pas, centralement, une technique — encore que l'on puisse parler de techniques éducatives — mais un acte de nature poétique.

C'est seulement, en effet, sur le plan poétique (caractérisé par l'intime interpénétration du moi et du non-moi, et comportant donc une connaissance non plus symbolique mais substantielle) que l'adolescent peut s'approprier ce qui est, en droit, sien, du fait de son appartenance à l'humanité, s'enrichissant des valeurs produites par les cultures les plus diverses et les plus éloignées, de l'être intime de son temps, et des perspectives illimitées sur lesquelles il ouvre. Et l'école humaniste, décrite au second chapitre de cette étude, qu'est-ce? sinon un milieu poétique, dans lequel la sollicitude de la génération adulte multiplie autour de l'adolescent les plus suggestives expressions du Vrai, du Beau et du Bien; pour que se confirme en lui sa voca-

tion humaine et que, nourri d'humanité, il atteigne à la pleine stature de l'homme.

Mais ces valeurs poétiques, seul un maître qui soit, à quelque degré, un poète, peut les lui présenter de telle façon qu'elles opèrent en lui la « sublimation » à la suite de laquelle il deviendra « celui qu'il est ». J'ai développé ces considérations dans deux chapitres (le 3<sup>e</sup> de la seconde partie, et le 4<sup>e</sup> de la dernière partie) de mon ouvrage: *Les humanités et la personne*. Je n'y fais allusion ici que pour rappeler une vérité, constamment oubliée dans la pratique, au grand dam de l'école et de l'élève: ce qui est déterminant, sur le plan éducatif, ce n'est pas tant ce qu'on enseigne que l'esprit dans lequel on l'enseigne; et l'éducateur agit moins par ce qu'il dit ou fait que par ce qu'il est.

Pour que l'institution scolaire opère sur le plan de l'être, et non pas seulement de l'avoir, ce n'est donc pas son plan d'études qu'il est le plus urgent de revoir, ni même son programme fonctionnel, incommensurablement plus important qu'il soit: ce sont les critères d'après lesquels les maîtres sont admis à exercer une activité qui n'est pas un métier comme les autres, mais requiert absolument le don de poésie. Le don de poésie, qui seul rend possible le don de soi, « le présent ineffable de l'âme à l'âme ».

Le plan d'études et le programme fonctionnel esquissés dans ces pages n'informeront en l'adolescent la personne qu'administrés (c'est-à-dire servis) par des maîtres ayant fait eux-mêmes l'expérience de la vertu poétique des humanités; et dont l'acte soit constamment inspiré par le sentiment de leur responsabilité envers l'avenir. L'avenir dont ils sont (au sens étymologique de ce mot, dérivé d'un verbe grec signifiant: faire, créer) les poètes.

Louis Meylan  
Professeur à l'Université de Lausanne

## Souvenirs d'un vétéran

### X. Visite à M. le pasteur

A une exception près, dans mon village de C., les mêmes citoyens occupaient les charges de membres de la commission d'école et de membres du conseil municipal, ce qui simplifiait la situation de l'instituteur à l'égard des autorités du village. Le président de la commission, qui était en même temps maire de la commune, m'avait prié, à mon entrée en fonction, d'entretenir et de garnir de fleurs les deux plates-bandes de forme ovale qui se trouvaient devant la maison d'école, et qu'une grille de fer séparait de la place du village: « Il était bon, m'avait-il dit, que le maître d'une école rurale montrât le bon exemple en maniant la bêche, la pioche et le râteau, d'autant plus que ces deux massifs floraux, placés au milieu du village, étaient d'un bel effet décoratif. » Aimant la nature et les arbres, la terre et les fleurs, j'avais accepté volontiers ce surcroît de travail, que je faisais, cela va sans dire, à titre gratuit.

Il me fallut tout d'abord aménager mes deux plates-bandes. J'avais besoin d'engrais. Mon maître de pension avait un imposant tas de fumier derrière sa ferme, à une cinquantaine de mètres de la maison d'école: « Mon fumier est à votre disposition, m'avait-il dit. Vous

<sup>1)</sup> F. Nietzsche: *Ainsi parlait Zarathoustra*.

n'avez qu'à vous servir. Il ne vous en coûtera qu'un peu d'huile de coude. » Par une après-midi de mai, lourde d'orage, je poussais en suant à grosses gouttes une brouette de cette peu odorante, mais utile et féconde matière. Je fus interrompu dans ma besogne par la servante de M. le maire, qui me transmit une communication téléphonique de M. le pasteur de la paroisse: celui-ci désirait faire ma connaissance et m'attendait à la cure. Qu'allais-je faire? Je ne pouvais décentement décliner l'invitation de M. le ministre du Saint Evangile. Je plantai là fumier, trident et brouette, et je pris le chemin du presbytère.

L'église de G. est située sur un replat, au versant de la montagne de l'Envers. Dédiée à saint Martin, le populaire patron des Gaules, et construite en style roman, elle est fort ancienne. A la Réforme, elle fut dépouillée de tout ce qui servait au culte catholique. De mon temps, il n'y avait ni orgues, ni harmonium. Quand les fidèles étaient invités par le pasteur à chanter un psaume ou un cantique, le directeur du chœur mixte l'entonnait et l'assistance suivait. La coutume voulait que l'instituteur s'installât avant le sermon au bas de l'escalier qui conduisait à la chaire et lût quelques passages des Saintes Ecritures. Il recevait pour ce service cinquante centimes, soit dix sous par dimanche. Il n'y avait pas si long-temps que l'instituteur se trouvait dans l'étroite dépendance des ecclésiastiques, romains ou réformés, leur servait de sacristain ou enseignait le catéchisme aux enfants. Nos collègues auraient-ils réussi aujourd'hui à se dégager complètement de cette servitude?

L'église Saint-Martin est entourée d'un grand cimetière, où sont couchées pour l'éternité et dans une terre épaisse, des dizaines et des dizaines de générations. Des tilleuls, plusieurs fois centenaires, aux troncs cerclés de fer, dominent le champ des morts de leurs dômes majestueux. C'est là, sous ces arbres, que selon une tradition bien établie et toujours vivante dans le pays, Guillaume Farel, accompagné de magistrats et de soldats venus de Berne, prêcha la Réforme à de placides paysans peu soucieux de ses nouveautés. Sa parole de feu, comme aussi les hallebardes bernoises, eurent raison de toutes les résistances.

La cure, vaste bâtisse à un étage, est construite en bordure du cimetière. Elle étale au midi sa large façade, ses volets verts et son haut pignon. Elle se continue, plus en arrière, par un cellier et un grenier où, au temps de la dîme, le pasteur serrait les légumes, les fruits et le blé que les paysans lui apportaient et qui constituaient le plus clair de ses revenus. Les vieux paroissiens se souvenaient encore de l'époque où ils devaient accomplir au profit du pasteur un certain nombre de jours de corvées sous forme de labourage ou de jardinage. Quant aux paroissiennes, elles devaient faire les lessives de « Madame la ministresse ». Il y a cinquante ans, le pasteur recevait encore quinze stères de bois de chacune des quatre communes qui composaient sa paroisse, soit soixante stères en tout.

A côté de cet imposant tas de bois, les quelques stères que recevait un maître d'école faisaient vraiment pauvre figure.

Je trouvai le seigneur du lieu commodément installé sous les ombrages de son parc, en train de donner une

leçon de latin à son fils ainé, âgé d'une douzaine d'années. Il en était encore aux rudiments et terminait un exercice en articulant ses phrases d'un ton doctoral: *Lusciniae sunt in silva; agricola in agros vaccas ducit.* Dès que le garçon m'aperçut, il s'esquiva; j'en conclus qu'il ne devait porter dans son cœur ni les régents ni la langue de Cicéron. Il rôda un moment autour de la maison, faisant semblant d'étudier, puis disparut du côté du village, où devaient l'attendre des galopins de son âge. Le pasteur avait de Guillaume Farel, son illustre prédécesseur, la taille exiguë, la barbe aux reflets roux, la figure allongée et le nez aquilin, mais ses yeux étaient aussi doux, sous le lorgnon, que ceux du fougueux réformateur étaient flamboyants, voire fulgurants. Il parlait posément, sans se presser, en faisant un sort à tous les mots qu'il prononçait, en bon prédicateur qu'il était. Nous échangeâmes d'abord les banalités d'usage sur la pluie et le beau temps; puis nous eûmes de la peine à avoir une conversation suivie. Entre un pasteur d'âge mûr qui avait fait toutes ses études dans l'austère Neuchâtel, et un jeune régent formé dans l'antique cité des princes-évêques, le courant s'établissait difficilement. Je pensais à mon école, dont il se souciait peu, et il pensait à sa paroisse, qui paraissait l'absorber tout entier. Il se plaignait du peu d'empressement qu'il rencontrait dans l'exercice de son ministère chez les hommes de mon village de C., parmi lesquels se trouvaient quelques esprits forts, dont mon maître de pension. Paroisien de fraîche date, je ne pouvais savoir jusqu'à quel point ses doléances étaient fondées. Il se heurtait à la même indifférence, me disait-il encore, dans son chef-lieu de paroisse. En ce qui concernait ce dernier village, j'étais mieux renseigné. M. le pasteur venait d'y commettre une injustice dont, pour lors, il subissait les conséquences. Membre influent de la commission scolaire, il avait réussi à empêcher la réélection d'un vieil instituteur, nommé Vuille. Celui-ci, bon pédagogue, fut regretté de la population. Beaucoup de citoyens firent sentir leur mécontentement à M. le ministre en n'allant plus au prêche.

La conversation languissait; il faisait chaud: « Acceptez-vous un verre d'eau de Seltz? me dit mon hôte. — De l'eau de Seltz? fis-je étonné, car j'ignorais ce que cela pût être. — Du siphon, si vous voulez. » Un verre de vin ou de bière eût mieux fait mon affaire, mais je n'avais pas l'embarras du choix. Président de la société d'abstinence, la Croix-Bleue, M. le pasteur était conséquent avec ses principes; mais moi?... J'aurais préféré me trouver, dans la plantureuse Ajoie en compagnie du jovial curé, l'abbé Arthur Daucourt, qui m'avait invité à plusieurs reprises à sa cure de Miécourt, tout parpaillot que j'étais. Là, sous d'autres tilleuls, nous avions vidé plus d'une bouteille de Bourgogne, que nous versait l'aimable servante Marie, qui malgré son âge canonique, était restée fort appétissante.

M. le pasteur avait rempli deux grands verres de son liquide acidulé, fade et gazeux: « Un cigare? me dit-il encore. — Non, merci, je ne fume pas du tout », répondis-je. Décidément nos esprits et nos goûts ne concordaient guère. La montagne et l'histoire locale vinrent heureusement nous tirer d'embarras, et nous fournir des sujets de conversation. M. le pasteur était un alpiniste intrépide, et il consacrait ses loisirs à l'étude du

passé jurassien: « J'aime l'histoire, me dit-il. Je dois cette passion à mon père, de son vivant pasteur à La Neuveville. Il fut aussi un poète de talent. Veuillez me suivre: je vous ferai voir son portrait. »

Il me fit entrer à la cure et m'introduisit dans une vaste pièce, qui servait de salle à manger à sa nombreuse famille. Des portraits, peints à l'huile, s'alignaient le long des parois: dames en pimpants atours du XVIII<sup>e</sup> siècle, une rose au corsage; jeunes femmes portant la coiffure ornée d'anglaises à la mode romantique; austères ministres du Saint-Evangile vêtus de noir, avec le rabat blanc, le jabot de dentelles ou la haute cravate noire faisant plusieurs fois le tour du cou et ne laissant passer que les deux pointes blanches d'un col empesé. Ces personnages avaient le menton haut, les lèvres serrées, le regard sévère et comme tourné en dedans vers un perpétuel examen de conscience.

A la façon de don Ruy Gomès de Silva, dans *Hernani*, M. le pasteur me présenta ses aïeux: « Voici mon arrière-grand-père, qui fut pasteur; voici mon grand-père, qui fut aussi pasteur; voici mon père, qui fut encore pasteur. » Au même instant, le garçon que j'avais vu tout à l'heure, fit irruption dans la pièce: « Et voici, continua-t-il sur un ton solennel, voici mon fils aîné qui, Dieu voulant, sera aussi pasteur. La Providence, hélas! n'a pas voulu que ce fils aîné devint pasteur, puisqu'elle en a fait un dentiste, ce qui n'est déjà pas si mal.

Tandis que le maître de céans discourait savamment, développait la généalogie de ses aïeux et énumérait les mérites de chacun d'eux, je regardais le portrait d'une jeune femme, qui m'avait comme fasciné. Avec son turban de cachemire, son regard persistant et nostalgique, ses lèvres sensuelles et sa gorge ronde, elle m'apparaissait désinvolte et frivole au milieu des graves personnages qui lui tenaient compagnie. Elle ressemblait à s'y méprendre à un portrait de Marceline Desbordes-Valmore, que j'avais vu naguère. Des vers de l'illustre poète chantaient dans ma mémoire:

*N'écris pas! Je suis triste et je voudrais m'éteindre ;  
Les beaux étés, sans toi, c'est l'amour sans flambeau.  
J'ai refermé mes bras qui ne peuvent t'atteindre :  
Et, frapper à mon cœur, c'est frapper au tombeau.*

*N'écris pas!*

(A suivre)

## DANS LES SECTIONS

**Section Bienné-La Neuveville. Assemblée.** L'assemblée régulière de notre section, convoquée pour le samedi 10 mars, à 10 heures, à l'Aula du collège Dufour, a été comme chaque printemps consacrée à la liquidation des questions administratives courantes.

En ouvrant la séance, le président, Daniel Vuilleumier, a souhaité la bienvenue à M. Albert Berberat, inspecteur, ainsi qu'à notre collègue vaudois, André Pulver, venu de Corseaux sur Vevey pour nous entretenir de l'Unesco et de ses tâches éducatives.

Après la lecture des procès-verbaux, l'assemblée a accueilli à l'unanimité quatre nouveaux membres: M<sup>me</sup> Borle, à Champ-Fahy, MM. Chausse, à Lamboing, Paroz et Chopard à La Neuveville. L'élection de ce dernier, ancien membre des SS, avait provoqué, on s'en souvient, de vives polémiques dans la presse. Mais comme il avait donné, avant l'assemblée, une déclaration tranquillisante à la section et que son élection avait

d'ailleurs été acceptée par le Conseil d'Etat, son admission n'a pas soulevé d'objections.

Nous avons abordé ensuite toute une série de broutilles qui ont été rapidement enlevées. C'est ainsi qu'il a été question entre autres de la communication du Secrétariat parue dans « L'Ecole Bernoise » et qui concerne la défalcation de notre dette envers la Caisse d'assurance; de la nouvelle réglementation des indemnités de remplacement en cas de service militaire; de la future réévaluation des prestations en nature et même — bonne aubaine! — d'une somme de 150 fr. environ que nous ristourne le comité local de la dernière campagne en faveur des traitements. Tout cela a été mené rondement. Je signale cependant aux intéressés que, sur la proposition de Ch. Jeanprêtre, nous avons décidé de sonder le Comité cantonal sur l'opportunité de la création d'une caisse de compensation spéciale pour collègues astreints au service militaire. Pour peu que la situation internationale s'aggrave, la mesure ne serait en effet pas superflue.

Pour finir, le président nous a ouvert une perspective plus souriante: celle de nous rendre l'été prochain dans la région de Dornach où nous pourrions visiter le célèbre Goetheanum. La suggestion a été acceptée avec un vif intérêt.

Et ce fut la conférence Pulver. Notre collègue, en venant nous éclairer sur l'Unesco et les problèmes de l'éducation, nous a tirés d'un réel embarras. Personne, en effet, parmi nous, n'était suffisamment renseigné sur ce sujet assez nouveau. Mais comme la Société suisse des instituteurs le met à son ordre du jour, il était bon d'avoir sur lui quelques clartés. M. Pulver nous les a fournies, abondantes. Attiré depuis longtemps par ces questions, il a été délégué par l'Éducateur aux récentes conférences de Boldern, et c'est d'elles surtout qu'il nous a entretenus. Son exposé n'eut rien de systématique. Plutôt une causerie familiale, à bâtons rompus, avec tout à coup de brusques faisceaux de lumière qui pénétraient à des profondeurs inattendues. Le fond du débat, c'est la fameuse Déclaration des droits de l'homme, rendue nécessaire par l'éclosion des dictatures et l'effroyable déchaînement de sauvagerie de la dernière guerre. Savez-vous que l'école suisse fut fort malmenée par les conférenciers de Boldern, qu'on lui a reproché de fermer obstinément ses fenêtres aux angoisses qui étreignent le monde et de combattre trop mollement l'égoïsme et les préjugés, le travail en fabrique des mères? C'est à ces humbles et difficiles combats que songe l'Unesco, bien plutôt qu'aux retentissants gargarismes des grands débats internationaux. Et c'est sans doute dans la mesure où elle s'attachera à ce travail concret et effectif qu'elle sera utile à tous. Voilà de quoi nous faire réfléchir, avouons-le. Aussi avons-nous remercié bien sincèrement notre collègue Pulver d'avoir si bien secoué notre léthargie. Voici du reste les thèses votées à l'unanimité par l'assemblée en conclusion de son exposé:

- 1<sup>o</sup> L'école populaire peut contribuer à l'avènement d'une conscience universelle bannissant la guerre.
- 2<sup>o</sup> Par le moyen des diverses disciplines, l'école peut dès maintenant contribuer à une meilleure compréhension internationale.
- 3<sup>o</sup> La lutte contre les préjugés raciaux, le respect des minorités, l'instruction adaptée aux divers types d'intelligence, sont au nombre des préoccupations immédiates des éducateurs, et contribuent à la paix sociale.
- 4<sup>o</sup> L'assemblée approuve tout particulièrement l'art. 26 de la Déclaration des droits de l'homme du 10 décembre 1948.
- 5<sup>o</sup> La section émet le vœu qu'un jour tous les Etats du monde adhéreront aux principes de la Déclaration des droits de l'homme et de l'Unesco.

**Bienné-Ville. Promotions.** La séance réservée aux promotions de nos élèves primaires nous a apporté quelques intérêts

santes précisions sur le mouvement actuel de notre population écolière. On a enregistré l'entrée en classe pour le printemps de 220 élèves de langue française et de 525 élèves de langue allemande, en augmentation respective de 30 et de 75 unités sur la moyenne des années précédentes. Le total des élèves (primaires) de langue française s'élève ainsi à 1125, chiffre qui n'avait encore jamais été atteint et qui montera jusqu'à 1200 et même 1300 dans ces toutes prochaines années. Cette invasion juvénile a nécessité l'ouverture de 7 nouvelles classes, dont 2 françaises. Les nouveaux quartiers de Mâche et de Madretsch « donnent » à plein, à tel point que Mâche, par exemple, qui n'avait encore aucune classe française il y a quelques années, en aura bientôt 4 (pour les 4 premières années).

G. B.

## A L'ETRANGER

**Belgique. Section latin-sciences.** Parmi les réformes de structure envisagées pour l'enseignement moyen, il faut citer la création d'une section latin-sciences, à partir de la troisième classe d'athénée. Sa caractéristique réside dans la diminution du nombre d'heures de mathématiques (5 au lieu de 7) et dans la majoration du nombre d'heures de physique, de chimie et de biologie (5 au lieu de 3). Alors que la section latin-mathématiques compte deux heures de dessin, la section latin-sciences consacre deux heures à l'étude d'une quatrième langue vivante. D'autre part, en seconde et en première, les élèves seront initiés à la culture grecque une heure par semaine. On utilisera à cet effet des traductions irréprochables de textes grecs, des gravures, etc. Cette section a été créée à la demande expresse d'un certain nombre de professeurs d'université: ils estiment que son programme répond mieux aux exigences des candidatures en sciences naturelles et médicales.

B. I. E.

## DIVERS

**A l'Ecole normale des instituteurs.** Les examens du brevet primaire se sont terminés le 20 mars. M. Reusser, président de la commission du brevet, a pu remettre le diplôme d'instituteur à MM. Bessire Jean-Pierre, Pery; Girard Willy, Les Pommerats; Grosjean Jean-Pierre, Bienné; Joray Albert, Courrendlin; Marthaler Frédéric, Moutier; Moine Denis, Porrentruy; Petignat Jean, Alle; Voumard Paul, Tramelan.

Dans une allocution bien sentie, M. Reusser a souligné la beauté et la grandeur de la mission d'éducateur et souhaité bonne et féconde carrière aux nouveaux diplômés qui, heureusement, n'auront pas de peine à se placer.

Le surlendemain, l'Ecole normale vivait sa traditionnelle fête des promotions. M. Guéniat, directeur, a mis en évidence la grande sollicitude dont la Direction de l'Instruction publique a fait montre, dans l'année écoulée, envers l'école, et tracé un tableau des tâches accomplies dans l'année écoulée. Il a souhaité voir aboutir bientôt d'importantes réformes dans l'organisation des études d'instituteur, et mis en évidence la nécessité de développer chez nos futurs éducateurs et le caractère, et l'intelligence, en exigeant d'eux un travail tendant au parfait tant dans la forme que dans le fond.

M. Mamie, président de la commission des écoles normales, a exprimé à la Direction et au collège des maîtres la reconnaissance de la commission pour le travail fructueux accompli dans l'établissement.

Plusieurs productions ont mis en lumière les talents des élèves. Relevons la présence, à cette aimable cérémonie, de l'ancien directeur Marcel Marchand et d'un vétéran, M. Juillard, diplômé en 1882, dont le bon sourire trahissait l'homme plongé dans les souvenirs de ses belles années de normalien. X.

**Jeunesse en péril.** Le directeur du pénitencier zurichois de Regensdorf, M. Emile Reich, écrit dans un article consacré au sursis:

« Lorsque nous parcourons les dossiers de nos prisonniers, nous trouvons souvent – pas toujours – à l'origine du délit une jeunesse malheureuse, une famille en dissolution, un défaut de surveillance, conditions ayant acheminé le jeune homme dans la voie de la criminalité. Ces dernières années, il est frappant de constater combien de jeunes gens de vingt à trente ans sont internés au pénitencier de Regensdorf. Leur passé offre un tableau inquiétant de l'état de délabrement moral dans lequel se trouve une certaine partie de notre jeunesse. Dans un grand nombre de cas, ces jeunes gens sont venus à la prison directement par le chemin des bars et des dancings. »

SAS.

## BIBLIOGRAPHIE

**Carte du canton de Vaud.** Echelle 1 : 150 000. Texte et carte des districts en couleurs, format 63 × 67. Librairie Payot, Lausanne. Fr. 2.85.

On aperçoit actuellement dans les vitrines des librairies et des kiosques une nouvelle carte qui attire l'œil par sa verdoyante couverture: du haut de la Tour d'Aï, le regard plonge sur les Rochers-de-Naye et au-delà, sur le lac et le plateau, limité au fond par la croupe du Jura. C'est de la nouvelle carte scolaire du canton de Vaud qu'il s'agit, dont le relief a été entièrement redessiné d'après la technique la plus perfectionnée. La cartographie moderne fait décidément des merveilles; lire une carte est aujourd'hui un vrai plaisir. Ouvrez celle-ci. Le visage du pays y apparaît d'emblée avec ses grands lacs bleus et ses cours d'eau, ses montagnes au versant éclairé par le soleil couchant, ses vallées profondes, son plateau couvert de villages. Vous croyez le connaître, et cependant que de choses vous apprendrez encore en vous penchant sur cette grande feuille multicolore. Tous ceux qui aiment se promener et partir à la découverte du canton, que ce soit à pied, à bicyclette ou en auto, devraient posséder cette carte touristique, qui n'a de scolaire que le nom. Les routes y sont bien indiquées et divisées en quatre catégories: routes principales à priorité de passage, routes cantonales, communales et chemins carrossables. De plus, la carte englobe toutes les régions avoisinantes, Genève, une grande partie de Neuchâtel, presque tout Fribourg au centre duquel s'étale la nouvelle tache du lac de Gruyère. Enfin, vous y trouverez au verso la carte des districts, avec indication de leur superficie, de leur population et de leurs chefs-lieux.

**E. Lasserre, Est-ce « à » ou « de »?** De l'emploi des prépositions en français. Un volume de 64 pages, 13 × 18. Librairie Payot, Lausanne. Broché fr. 1.80.

L'emploi des prépositions est souvent une pierre d'achoppement, non seulement pour ceux qui apprennent le français, mais aussi pour ceux qui le parlent et l'enseignent. Pourquoi est-ce tantôt « à », tantôt « de » qui sont accolés à certains verbes et adjectifs? On s'est efforcé d'en trouver des explications, vainne entreprise; en réalité, il y a beaucoup d'arbitraire en ce domaine de la grammaire et, avouons-le, il n'est pas rare que l'on hésite devant telle ou telle construction. Est-ce à ou de? C'est là justement le titre d'un petit ouvrage de M<sup>me</sup> Lasserre, répertoire déjà bien connu des verbes, adjectifs et locutions qui se construisent avec une préposition. Comme ils sont classés simplement par ordre alphabétique, on s'y retrouve aisément quand la difficulté se présente. Cet opuscule n'a d'autre prétention que de servir d'aide-mémoire et, comme le dit l'auteur, de diminuer nos risques d'erreurs dans le choix capricieux des prépositions. A la liste des verbes et des adjectifs succède celle des locutions à valeur verbale et à valeur prépositive. Pas d'exemples, mais indication en note de quelques compléments, lorsque leur utilisation s'impose.

« Est-ce à ou de » a déjà fait son chemin, puisqu'en voici la quatrième édition. S'il paraît indispensable aux étrangers, il restera pour les élèves et les maîtres de langue française un de ces petits guides du parler correct auxquels on est toujours content d'avoir recours.

## MITTEILUNGEN DES SEKRETARIATES \*

## COMMUNICATIONS DU SECRETARIAT

An die Abonnenten  
des Berner Schulblattes

Sie werden gebeten, auf unser Postcheckkonto III 107 die folgenden Beträge einzusenden:

Abonnenten Berner Schulblatt allein . . . Fr. 10.—  
« Schulpraxis » allein . . . . . » 6.—  
Beides zusammen. . . . . » 15.—

Pensionierte und stellenlose Lehrkräfte:

Berner Schulblatt . . . . . Fr. 6.—  
mit « Schulpraxis » . . . . . » 7.50

Für ein Jahr (1951/52)

Nicht einbezahlte Abonnemente werden ab 20. April 1951 per Nachnahme eingezogen.

**Wer das Abonnement nicht erneuern will, ist gebeten, dies sofort dem Sekretariat zu melden. Verweigern oder nicht einlösen der Nachnahme gilt nicht als Abbestellung.**

Die Mitglieder mit voller Beitragspflicht haben für das Berner Schulblatt keine Abonnement Gebühr zu bezahlen.

*Das Sekretariat des Bernischen Lehrervereins*

**Kantonalvorstand des BLV:** 10. und 21. Februar, 17. März 1951.

- Der bereinigte **Besoldungsgesetzentwurf** wird nach Überprüfung durch den Rechtsberater an den Präsidenten der ausserparlamentarischen Expertenkommission geleitet werden.
- Der **Inseratenvertrag mit Orell Füssli** hinsichtlich des Berner Schulblattes wird rückwirkend auf den 1. Januar 1951 auf zehn Jahre erneuert.
- Die Vereinbarung mit der **Stiftung Berner Schulwarte** über die Aufbewahrung des **Archivs des BLV** wird unterzeichnet. Die Bestände des Archivs bis 1920 stehen dort den Mitgliedern gegen Vorweisung einer Bewilligung des KV zur Verfügung; Ausleihe nur auf besonderes Gesuch hin.
- In die **Direktion des Maison Blanche** wird für den zurücktretenden Zentralsekretär gewählt Herr Schulinspektor **Heinz Balmer, Konolfingen**. – Als Nachfolger des Sekretärs im **Vorstand des Kantonalkartells** wird **E. Hegi**, Mitglied des KV, vorgeschlagen.
- Wenn die jurassischen Sektionen vor der Abgeordnetenversammlung eine Zusammenkunft – *assemblée préalable* – einberufen, so wird sich der KV durch eine Abordnung vertreten lassen.
- Der KV ist damit einverstanden, dass an Stelle von **Chopard, Sonvilier, Inspektor Berberat** als Vorstandsmitglied der **SL-Waisenstiftung** vorgeschlagen werden soll.
- Rechtsschutz:** a) Die Erziehungsdirektion wird ersucht, ein im Amte eingestelltes Mitglied wieder einzusetzen. – b) Ein abgewiesenes **Pensionierungsgesuch** soll unter Beilage eines spezialärztlichen Zeugnisses erneuert werden. – c) Von zwei Strafurteilen gegen Mitglieder, die den Rechtsschutz nicht anbegehrten, wird Kenntnis genommen. – d) Einem in einer **Fastnachtszeitung** besudelten Mitglied wird der Rechtsschutz erteilt. – e) Von der Unterzeichnung einer Genugtuungserklärung in einem **Verleumdungsfall** wird Kenntnis genommen. – f) Die Drohung, ein Mitglied wegen eines erledigten Falles öffentlich anzugreifen, wird scharf zurückgewiesen. – g) In einem durch Pensionierung erledigten Falle wurde dem **Zentralsekretär** Eigenmächtigkeit vorgeworfen; der KV findet, er habe sich den Umständen entsprechend verhalten. – h) Ein Streitfall zweier

Aux abonnés  
de « L'Ecole Bernoise »

Prière aux abonnés de verser sur le compte de chèques postaux III 107 les sommes suivantes:

Abonnés, pour une année (1951/52) . . . Fr. 10.—  
Maîtres et maîtresses retraités et sans place,  
pour une année . . . . . Fr. 6.—

Les abonnements non payés seront pris en remboursement dès le 20 avril 1951.

Celui qui ne désire plus s'abonner à « L'Ecole Bernoise » est prié d'en aviser immédiatement le Secrétariat de la SIB. Le refus du remboursement ne signifie pas le désabonnement.

Les membres ordinaires, avec toutes obligations, n'ont pas à verser cette contribution pour « L'Ecole Bernoise ».

*Le Secrétariat de la Société  
des instituteurs bernois*

**Comité cantonal de la SIB:** Séances des 10 et 21 février et du 17 mars 1951.

- Le projet de loi sur les traitements, après avoir été mis au point, sera encore examiné par le conseiller juridique puis transmis au président de la commission extra-parlementaire des experts.
- Le contrat d'annonces avec Orell-Füssli relatif à « L'Ecole Bernoise » est renouvelé pour 10 ans avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 1951.
- Un accord a été conclu avec la Fondation de la « Schulwarte » au sujet de la conservation des archives de la SIB. Elles s'étendent jusqu'à l'année 1920 et seront, dans leur nouvelle demeure, à la disposition des membres qui produiront une autorisation du Comité cantonal; des prêts ne seront accordés que sur demande spéciale.
- En remplacement de notre secrétaire central, on nomme M. Heinz Balmer, inspecteur scolaire à Konolfingen, à la Direction de la Maison Blanche. – M. E. Hegi, membre du Comité cantonal, succédera à notre secrétaire dans le comité du Cartel cantonal.
- Si, avant l'assemblée des délégués, les sections jurassiennes devaient se réunir en *assemblée préalable*, le Comité cantonal s'y fera représenter.
- En remplacement de M. René Chopard, Sonvilier, le Comité cantonal est d'accord de proposer M. Berberat, inspecteur scolaire, comme membre du comité de la Fondation en faveur des orphelins d'instituteurs de la SSI.
- Assistance juridique:** a) La Direction de l'instruction publique est priée de réinstaller dans ses fonctions un membre qui en avait été suspendu. – b) Une demande de mise à la retraite qui avait été repoussée sera renouvelée en lui adjoignant le certificat médical d'un spécialiste. – c) On prend connaissance de deux condamnations frappant des membres qui n'ont pas demandé l'assistance juridique. – d) L'assistance juridique est accordée à un membre qui avait été injurié dans un *journal de carnaval*. – e) On prend acte que satisfaction a été donnée dans un cas de diffamation. – f) On repousse énergiquement une menace qui consiste à attaquer publiquement un membre à cause d'une affaire réglée. – g) Lors d'un cas qui fut réglé par une mise à la retraite, on a reproché au secrétaire central d'avoir donné dans l'arbitraire; le Comité cantonal trouve qu'il s'est conformé aux circonstances. – h) Un différend

Mitglieder mit den Gemeindebehörden wegen *Wohnungsfragen* soll durch den Inspektor und den Sektionspräsidenten behandelt werden.

8. Das **Darlehen** eines Begünstigten, der sich nicht an die gestellten Bedingungen gehalten hat, wird zurückbezahlt. – Der Restbetrag eines Darlehens an ein mittlerweile verstorbenes Mitglied im Betrage von etwas über Fr. 300.— wird abgeschrieben. – Bewilligt: Vom BLV und SLV *kurzfristige Darlehen* von zusammen Fr. 1000.— zur Begleichung von Verpflichtungen, die durch Lohn- und Rentenausfall entstanden; Fr. 300.— *Kurunterstützung* vom SLV.
9. Entsprechend dem Antrag einer Sektion wird der Aufnahme eines definitiv gewählten Lehrers mit ausserkantonalem Lehrausweis zugestimmt.
10. Als Vizepräsident der Abgeordnetenversammlung wird an Stelle des zurücktretenden Chopard, Sonvilier, Kollege *Montavon*, Cœuve, vorgeschlagen.
11. Eine Entschliessung der Sektion Biel-La Neuveville betreffend die *Erklärung der Menschenrechte* wird an den SLV weitergeleitet. – Über die Anregung derselben Sektion, eine *Ausgleichskasse für Stellvertretung bei Militärdienst* zu schaffen, wird noch verhandelt werden.

Nächste Sitzung: 5. Mai.

#### Schulausschreibungen im Amtlichen Schulblatt vom 31. März 1951.

**Primarschulen.** Für Lehrerinnen: In Unterbach (Meiringen), Schwanden bei Sigriswil, Aarberg, Wahlendorf (Meikirch), Nidau, Heimberg, Rüti bei Büren a. A., Liesberg.

Für Lehrer: In Ried (Frutigen), Unterbach (Meiringen), Oberstocken bei Thun, Thierachern, Gammern (Ferenbalm), Münchenbuchsee, Niederbipp, Rüti bei Büren a. A., Schüpfen, Oberthal, Mutten (Signau), Seehof, Liesberg.

qui a surgi, pour des *questions de logement*, entre deux membres d'une part, et les autorités communales d'autre part, sera examiné par l'inspecteur scolaire et le président de la section.

8. Le prêt consenti à un protégé est remboursé parce que ce dernier n'a pas observé les conditions établies. – Le solde d'un prêt s'élevant à un peu plus de fr. 300.—, consenti à un membre décédé entre temps, est considéré comme éteint. – On a consenti: quelques *prêts à court terme* par la SIB et la SSI, d'un montant global de fr. 1000.—, destinés à remplir des obligations survenues à la suite de perte de gain et de rente. *Un secours pour cure* de fr. 300.—.
9. Conformément à la proposition d'une section, on approuve l'admission d'un maître nommé définitivement et possesseur du brevet d'un autre canton.
10. Comme vice-président de l'assemblée des délégués, en remplacement de M. R. Chopard, Sonvilier, démissionnaire, on propose notre collègue *A. Montavon*, de Cœuve.
11. La résolution de la section Biel-La Neuveville concernant la *Déclaration des droits de l'homme* a été transmise à la SSI. – On examinera la proposition de la même section concernant la création d'une *caisse de compensation pour remplacement en cas de service militaire*.

Prochaine séance: 5 mai.

**Mittelschulen.** Am Staatlichen Lehrerinnenseminar Thun: Acht Wochenstunden Deutsch für Lehrer oder Lehrerin.

Mises au concours dans la Feuille officielle scolaire du 31 mars 1951.

Ecole primaire. Pour institutrice: A Bourrignon. Pour instituteurs: A Belprahon, Châtelat, Soulce, Buix.

Ecole secondaire. Pour maître ou maîtresse seconde (anglais, français, allemand) à Saint-Imier.

Prüfen Sie 69

Mon petit livre de français

Einfaches Lehrbüchlein für Primarschulen. Zu beziehen b. Verfasser **Fr. Schütz, Lehrer, Langenthal**

**BUCHBINDEREI**  
BILDER-EINRAHMUNGEN

**Paul Patzschke-Kilchenmann**  
Bern, Hodlerstrasse 16  
Telephon 3 14 75 112  
(ehem. Waisenhausstrasse)

**Alle Bücher**  
liefert Versandbuchhandlung  
**Ad. Fluri, Bern 22** 34  
Fach 83 Beundenfeld, T. 29083

**Klaviere**  
**Harmoniums**

Grosse Auswahl in Gelegenheits-Instrumenten. Tausch. Teilzahlungen – Verlangen Sie bitte Lagerlisten

**Hugo Kunz, Nachfolger von E. Zumbrunnen**  
**Bern, Gerechtigkeitsg. 44** 128



#### NEUE HANDELSSCHULE BERN

Wallgasse 4 Nähe Bahnhof Telephon (031) 3 07 66

- **Handelskurse** 3, 6 und 12 Monate. Vorbereitung auf Berufe, Prüfungen, Laborantinnen- und Hausbeamten-Schulen. Diplom-Abschluss.
- **Verwaltung und Verkehr**: 3, 6 und 12 Monate. Vorbereitung auf Bahn, PTT, Zoll, Polizei, Hotel usw.
- **Arztgehilfinnenkurse**: 6 und 12 Monate. Gründliche Ausbildung als Arztgehilfin und Sekretärin.
- **Abteilung HÖHERE HANDELSSCHULE** Handelsdiplom. Vorbereitung auf Handelsmatura 6-7 Semester
- **Sekretärinnen-Diplomkurs**: 4 Semester
- **Verwaltungsdiplomkurs**: 4 Semester

Beginn der Kurse: April, Juni, Oktober und Januar  
Prospekte u. unverbindl. Beratung durch das Sekretariat

Für die Schulschrift:

**Brause - Federn**

Diese erzeugen einen regelmässigen, flüssigen Schriftzug  
Verlangen Sie bitte Muster

**ERNST INGOLD & CO. HERZOGENBUCHSEE**  
Spezialhaus für Schulbedarf

#### Hanna Wegmüller

Bern, Bundesgasse 16, Telephon 3 20 42

Das gute Spezialgeschäft für Sanitätsartikel und Parfümerie

TURNHÖSLI  
TURNSCHUHE  
SPIELBÄLLE

und für alle andern Sportartikel  
DIE GUTE BEZUGSQUELLE



SPORTHAUS NATURFREUNDE

Bern, Neuengasse 21, Telephon 32685



## Zum Schulanfang

PAPETERIEWAREN  
IMMER  
PREISWERT

**OSCAR WEBER**

OSCAR WEBER AG. BERN  
MARKTGASSE 10-12

Schöne - solide

**STRÜMPFE**

2.90 4.90 7.90

ZUR WOLLSTUBE

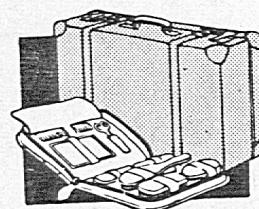
 *Marie Christen AG*  
MARKTGASSE 52 BERN TEL. 23505

Für den Welschlandaufenthalt  
empfehle ich meine  
Reiseartikel . Lederwaren

Spezialhaus

*K. v. Hoven*

Bern, Kramgasse 45  
Grosse Auswahl, mässige Preise



**Reisekoffer . . .**

Wie soll er beschaffen sein;  
welches Format;  
welche Qualität?

**fritz**

LEDERWAREN

BERN, Gerechtigkeitsgasse 25

5 % Rabattmarken

**Zigerli & Cie**  
AG  
BERN, SPITALGASSE 14, TEL. 22367  
*Uhren Schmuck Leder*  
EIGENE WERKSTÄTTE



63B8  
VERLANGT IMMER

PRISMALO AQUARELLE



CARAN D'ACHE

die Schweizer Bleistifte

LEHRMITTEL AG., BASEL

Grenzacherstrasse 110, Telephon (061) 21453

Geographie  
Geschichte  
Bilder, TabellenNaturwissenschaft  
Optische Geräte  
MineralogieSpezialhaus  
für  
Anschauungs-  
materialPhysik  
Chemie  
Geologie

9

13

Der Fachmann  
bürgt für Qualität

Institut Jaques-Dalcroze, Genf

RHYTHMIK MUSIK FERIENKURS  
2. bis 14. August 1951

- Kurs ausschliesslich für Lehrkräfte
- Kurs für ehemalige Schüler, welche weder Zeugnis noch Diplom besitzen
- Elementarkurs zur allgem. Orientierung

Eröffnung des Wintersemesters: 13. September  
Auskunft und Prospekte durch das Sekretariat,  
44 Terrassière, Genf

46

MIGROS

102

Der grösste  
Preisvorteil  
liegt  
in der  
Qualität

Wo erhalte ich Was?

Die guten  
Bezugsquellen:**Anschauungsmaterial:**

Lehrmittel AG., Grenzacherstrasse 110, Basel

**Bücher:**Ad. Fluri, Buchhändler, Postfach 83, Beundenfeld, Bern 22  
Verlag Paul Haupt, Falkenplatz, Bern**Diät-Produkte:**

Reformhaus Ruprecht, Christoffelgasse 7, Bern

**Lederwaren, Reiseartikel:**Fritz, Lederwaren, Gerechtigkeitsgasse 25, Bern  
K.v. Hoven, Spezialgeschäft, Kramgasse 45/Kessergasse 8, Bern**Möbel:**

E. Wagner, Möbel, Kramgasse 6, Bern

**Papeteriewaren:**

Oscar Weber AG., Marktgasse 10-12, Bern

**Präzisions-Reisszeuge:**

Kern &amp; Co. AG., Aarau

**Prismalo-Stifte:**

Caran d'Ache, Genf

**Sanitätsartikel:**

Hanna Wegmüller, Bundesgasse 16, Bern

**Schulmaterialien:**E. Ingold & Co., Herzogenbuchsee  
E. Sterchi & Co., Hubelweg 6, Liebefeld-Bern**Sportartikel:**Bigler-Sport, Bern, Telephon 36677  
Sporthaus Naturfreunde, Neuengasse 21, Bern**Turnmatten:**

Bigler-Sport, Bern, Telephon 36677

**Uhren:**W. Schöni, Uhren, Bälliz 36, Thun  
Zigerli & Co. AG., Spitalgasse 14, Bern**Wollsachen:**

Marie Christen AG., Marktgasse 52, Bern